

24 heures Vaud & région

ARTICLE - 15/10/2010

Trop en paix, la marmotte

Philippe Dubath Textes et photos

Les marmottes hibernent depuis quelques jours, elles n'entendent plus rien, profitons-en pour évoquer à leur propos des choses pas forcément agréables. En fait, certains observateurs, des hommes de terrain surtout, relèvent que la marmotte vaudoise, protégée depuis 1973, n'est pas pour autant en meilleure forme que la marmotte valaisanne, qui est chassée, elle, comme un autre gibier. La jolie rongeuse vaudoise serait en quelque sorte victime de sa tranquillité, de la paix que lui laissent les hommes.

Ses colonies – à force de se reproduire sans autre menace que celle de l'aigle royal, son grand ennemi, et des inondations dues à la fonte au printemps – tourneraient en rond. Elles ne connaîtraient jamais de véritable explosion démographique, peut-être victimes, aussi, d'une stagnation due à la consanguinité. Plus triste: il arriverait que de vieilles marmottes grisonnantes, qui ont su échapper aux serres du rapace pendant plusieurs années, finissent leur longue vie au fond du terrier pendant l'hibernation, intoxiquant ainsi tous leurs proches et descendants déjà affaiblis naturellement par ce long dodo à plusieurs mètres sous terre. Rappelons juste en passant que, pendant l'hiver, la température corporelle de la marmotte passe de 38 degrés à 4 degrés, et que ses battements de cœur descendent de 90 à 40 par minute.

S'il n'est pas question – certains chasseurs ne diraient pas non – de mettre un terme à la protection de la marmotte sur terres vaudoises, il n'est pas exclu dans les milieux concernés qu'à l'avenir l'idée d'interventions officielles, aussi ponctuelles que rares, pour tirer de vieilles bêtes avant l'hiver ne fasse l'objet d'un débat.

Mille par année

On ne se pose pas cette question en Valais, où on tire pendant les quelques jours de chasse autorisée plus de mille rongeuses par année. Les chiffres varient, allant de 2200 en 1970 à 1012 en 2009, en passant par 500 en 2007. Jacques Blanc, du Service de la chasse valaisan, est convaincu que cette régulation des chasseurs, ajoutée à celle des aigles, est une bonne chose: «La chasse a toujours un effet bénéfique, dynamisant, sur la biologie des espèces. Et, en Valais, non seulement la population de marmottes est stable, mais celle des aigles est en augmentation, ce qui signifie clairement que ce prédateur a assez à manger...»

Cette théorie laisse un peu dubitatif Bernard Reymond, ancien garde-chasse vaudois, grand connaisseur de la faune, qui avait participé à l'introduction – couronnée de succès – d'une vingtaine de marmottes valaisannes, prélevées près de la Grande-Dixence, dans le Jura en 1969. «Je crois que cette théorie selon laquelle la marmotte va bien parce qu'on la chasse est simplement une jolie manière de justifier qu'on poursuive la tradition. Si les marmottes valaisannes sont infiniment plus nombreuses que leurs homologues vaudoises, c'est avant tout parce que les

territoires adaptés, en Valais, sont incomparablement plus grands et plus nombreux.
»

Les territoires adaptés? Des pentes herbues, qui offrent aussi des rochers, des recoins pierreux, des failles, des caches où se dissimuler à toute allure, au premier coup de sifflet, quand l'aigle vient faire sa cueillette. Sur sol vaudois, les territoires des marmottes sont principalement les hauteurs des Diablerets, le massif des Muverans, la région du lac Lioson, le Parc jurassien.

Cela dit, en Valais, on ne fait pas que tirer la marmotte. On la mange et on la transforme en pommade. A l'Hôtel de Moiry, Aurel Salamin la met au menu. Il explique en souriant: «Il y a les gens qui aiment, et ceux qui trouvent cela vraiment pas sympa! La cuisiner, c'est tout un travail. C'est une bête de terrier, grasse, qui sent assez fort. Il faut bien la dégraisser à la préparation, puis poêler trois fois les bons morceaux dans trois poêles différentes. Ensuite, on la cuit en civet avec une légère marinade, du cognac, des herbes, en prenant soin de sortir les os sans les casser. La selle est un délice! C'est vraiment de la bonne marmotte bien saine! La peau, non, on n'en fait rien. »

La graisse de marmotte, Jean-Pierre Rouvinez, droguiste à Crans-Montana, en fait bon usage: «Notre pommade à la graisse de marmotte est très bénéfique, en massage, pour les articulations car elle pénètre vite. On y ajoute des huiles essentielles de genièvre, de thym, de pin, et de la lanoline. Disons qu'il y a 10% de graisse de marmotte dans la préparation. C'est un bon produit, apprécié par les personnes d'un certain âge, efficace contre l'arthrose. »

Allez, souhaitons bon hiver aux marmottes vaudoises et valaisannes, aux destins si différents. Et comme le dit un garde-chasse qui les aime: «On leur rendra les sifflets fin mars!»